

# MONETA MICRO ENTREPRISES

## à nouveau ouvert aux souscriptions

Créée début 2003, Moneta Asset Management propose une gamme de cinq fonds communs de placements. Présente à la fois sur les fronts de la gestion classique et de la gestion alternative, elle affiche aujourd'hui 400 millions d'euros d'encours. Cette petite société de gestion, qui compte une dizaine de personnes, a acquis sa notoriété grâce au fonds Moneta Micro Entreprises (MME), un fonds spécialisé sur les microcapitalisations. **Thierry Bisaga**

**F**ort de son succès, le fonds MME a atteint début 2006 l'encours maximal fixé par les statuts du fonds, soit 120 millions d'euros, et était depuis fermé à toute nouvelle souscription. « *Notre univers d'investissement est par nature peu liquide. Des prises de position trop importantes pouvaient dès lors s'avérer risquées. Nous avons donc prévu un encours maximal au-delà duquel nous nous engageons à fermer le fonds pour protéger les porteurs de parts. De la même manière, nous avons envisagé qu'en deçà de 90 millions d'euros, le fonds pourrait à nouveau être ouvert à la souscription. Ce fut le cas au 31 janvier dernier* », explique Romain Burnand, codirigeant et fondateur de Moneta Asset Management.

### Un impératif : gérer la liquidité

MME est une réelle success story de la gestion d'actifs. Lancé en juin 2003 avec tout juste 3 millions d'euros dans un environnement peu favorable, le fonds a ensuite atteint en trois ans la taille maximale fixée par les fondateurs. Au cours des cinq années qui ont suivi, les

bonnes performances enregistrées ont, les premières années, suscité l'intérêt croissant des investisseurs, notamment institutionnels. Une fois le fonds fermé à la souscription, les mêmes performances ont permis de compenser les quelques rachats qui ont eu lieu. Ce n'est qu'en janvier dernier, au plus fort de la tempête boursière, que des retraits significatifs ont inversé la tendance. « *En l'espace d'un mois, près de 12 millions d'euros de parts, soit 10 % du fonds ont été retirés par les investisseurs au plus bas du marché. Fort heureusement, notre processus de gestion nous a permis d'anticiper ce type d'accident boursier et de faire face aux rachats dans de bonnes conditions* », précise Romain Burnand. Il faut dire qu'au lancement du fonds, le thème de la liquidité était encore particulièrement vivace dans les esprits. « *Compte tenu du contexte de marché de l'époque, la liquidité s'est en effet vite imposée comme un thème central, à la fois au niveau des valeurs que nous détenons en portefeuille et au niveau des porteurs des parts de MME* », convient-il par ailleurs. Afin de se prémunir contre les crises de liquidité qui touchent régulièrement le compartiment des petites capitalisations, les gérants du fonds ont donc décidé d'allouer environ 30 % du portefeuille aux microcapitalisations, le solde étant investi en titres plus liquides, voire extrêmement liquides. À l'heure actuelle, près de la moitié du portefeuille pourrait,

selon le modèle développé par Moneta Asset Management, être cédée en moins d'une semaine sur le marché. Cela dit, en dehors des rachats exceptionnels enregistrés en janvier, les retraits sont bien plus modestes. Pour preuve, dès février, ceux-ci sont tombés à 2 millions d'euros et le mois de mars a même enregistré des souscriptions nettes suite à la réouverture du fonds. On peut également noter que, compte tenu de leur univers d'investissement de prédilection, les gérants ont souhaité ne proposer qu'une valorisation hebdomadaire du fonds. Cela leur permet à la fois de gérer sereinement les rachats et empêche que des porteurs de parts trop instables entrent dans le fonds. Ces mesures de sécurité sont renforcées par d'autres éléments dissuasifs comme, par exemple l'application de droits de sortie de 0,5 %, acquis au fonds et donc non négociables. « Il est impératif, pour la stabilité de MME, que nos plus gros porteurs de parts ne changent pas leur fusil d'épaule à la moindre alerte. C'est pourquoi nous préférons les instituts de retraite et de prévoyance, qui ont un horizon d'investissement de très long terme, aux multigestionnaires, susceptibles d'acheter et de vendre le fonds en l'espace de quelques semaines », confirme le dirigeant.



Romain Burnand :  
codirigeant et fondateur  
de Moneta Asset Management.  
« Notre univers d'investissement  
est par nature peu liquide.  
Des prises de position trop  
importantes pouvaient  
dès lors s'avérer risquées.

## Quelles perspectives pour les microcapitalisations ?

« Nous assistons depuis le début de l'année à une baisse spectaculaire et indifférenciée des plus petites

valeurs. Ce phénomène, classique en période d'incertitude boursière, peut être contré en procédant à un stock picking adéquat. L'idéal, dans ces conditions, est de privilégier les valeurs les moins endettées, ce à quoi nous nous employons depuis 2006. » Pour l'heure, les excédents de trésorerie ne sont pas forcément correctement valorisés en Bourse, la situation pourrait changer à l'avenir. Ce qui est certain, c'est que les microcapitalisations amplifieront le comportement à venir du marché. Dès lors, choisir les entreprises les plus prospères et les mieux gérées est le meilleur moyen de bénéficier d'un retour de manivelle. ■■■

## La gestion alternative, l'autre savoir-faire de Moneta AM

Riche d'un modèle interne de valorisation relative, Moneta Asset Management est également présent sur le créneau de la gestion alternative et particulièrement sur celui des stratégies de long short equity. Celles-ci consistent à acheter un actif et à en vendre simultanément un autre pour

bénéficier de leur écart de performance et s'affranchir ainsi de la tendance générale du marché. Patrice Courty, président de Moneta Asset Management, est en charge du développement de ces activités : « Nous disposons d'un track record de sept ans avec le fonds Totem. En 2006,

Moneta Long Short, un nouveau fonds Aria EL, a été lancé. Nous investissons, à hauteur de 80 % du portefeuille, dans des sociétés européennes qui présentent une liquidité suffisante pour ce type de stratégies, à savoir une capitalisation d'1 milliard d'euros minimum. » ■■■